

Suresnes, le 22 mars 2010

Résultats annuels 2009

Fort rebond de l'activité au second semestre, résultat net 2009 positif

- Amélioration sensible du résultat opérationnel courant durant le second semestre 2009
- Résultat net 2009 positif : 9,1 M€
- Signature d'un accord transactionnel pour la réhabilitation de certains sites industriels allemands
- Confirmation partielle en appel de décisions prud'homales ayant octroyé des indemnités à d'anciens salariés non-cadres de Metaleurop Nord SAS

Dans un contexte de crise particulièrement marqué pour l'industrie du recyclage et des métaux de base, le groupe Recylex a pu améliorer son résultat opérationnel courant au cours du second semestre de l'année 2009 grâce notamment à une forte augmentation de l'activité.

Au cours du premier semestre 2009, le Groupe a connu une raréfaction des matières à recycler. Le Groupe a donc adapté rapidement ses moyens de production à la conjoncture et dynamisé ses approvisionnements. Au cours du second semestre, les activités du Groupe ont enregistré un fort rebond grâce à l'augmentation des cours de métaux et des volumes traités.

Yves Roche, Président-Directeur Général de Recylex, a déclaré :

« Grâce à sa réactivité et à l'implication de tous ses salariés, le groupe Recylex a su adapter son modèle économique dans un contexte particulièrement défavorable au premier semestre. Une gestion rigoureuse de notre trésorerie et de notre bilan a permis au Groupe de maintenir une structure financière solide et de tirer pleinement parti de la hausse des volumes traités observée au second semestre 2009, qui se confirme en ce début d'année 2010. Parallèlement, les cours des métaux non ferreux poursuivent leur hausse, de même que le prix des batteries usagées. En l'absence de signes concrets de reprise industrielle, les priorités du Groupe en 2010 demeurent la préservation de la trésorerie, le report des investissements non stratégiques et le développement de nos approvisionnements. »

1. Chiffres clés de l'exercice 2009

<i>En millions d'euros</i>	2008	S1 2009	S2 2009	2009
Chiffre d'affaires	367,1	103,5	177,3	280,8
Résultat opérationnel courant (ROC) IFRS	(27,9)	(6,5)	10,4	3,9
Résultat opérationnel courant (ROC) LIFO	(7,5)	(12,9)	5,2	(7,7)
Autres produits et charges opérationnels	(22,6)	11,9	2,7	14,6
Résultat financier	(2,4)	(1,9)	(2,0)	(3,9)
Résultat net (IFRS)	(49,7)	0,1	9,0	9,1
Variation de la trésorerie	(1,7)	(18,6)	(5,3)	(23,9)

<i>En millions d'euros</i>	2008	2009
Dettes financières	15,6	13,4
Provisions	53,9	37,3
Passif rééchélonné au titre du plan de continuation	16,0	26,9
Capitaux propres	96,1	103,2
Trésorerie	77,4	53,5
Investissements	15,1	7,8

2. Résultats consolidés de l'exercice 2009

- Le chiffre d'affaires s'inscrit à 280,8 M€ pour l'exercice 2009, soit une baisse de 23,5% par rapport à 2008. Après un repli de 49,2% au premier semestre, le chiffre d'affaires du second semestre progresse de 8,7% grâce à des cours de métaux et des conditions de marché plus favorables.
- Le résultat opérationnel courant (ROC) ressort à 3,9 M€ pour 2009, contre -27,9 M€ en 2008. Le résultat opérationnel courant (ROC), après réévaluation des stocks de l'activité plomb avec la méthode LIFO ¹, s'élève à -7,7 M€ en 2009 contre -7,5 M€ en 2008. Les activités plomb et zinc ont dégagé un résultat positif au second semestre 2009. Pour l'année 2009, seule l'activité plomb a réalisé un résultat opérationnel positif.
- Les autres produits et charges opérationnels s'élèvent à 14,6 M€ en 2009, contre -22,6 M€ en 2008. Au cours du premier semestre 2009, un accord transactionnel entre deux filiales allemandes du Groupe, Harz-Metall GmbH et PPM GmbH, et le groupe TUI a été conclu concernant la réhabilitation

¹ Pour évaluer la performance de son secteur opérationnel « Plomb », le Groupe utilise dans son reporting interne la méthode « LIFO » ou « Last In First Out » (méthode non admise par les normes IFRS), comme méthode d'évaluation des stocks pour sa principale fonderie en Allemagne (usine de Nordenham). La note 19 des annexes aux comptes consolidés présente les effets d'un retraitement du stock de la principale fonderie en Allemagne selon la méthode LIFO.

de certains sites en Allemagne appartenant à ces filiales. L'impact dans les comptes consolidés au 31 décembre 2009 du groupe Recylex est un profit de 11 millions d'euros comptabilisé dans les « Autres produits et charges opérationnels ».

- **Le résultat financier ² s'inscrit à -3,9 M€ en 2009, contre -2,4 M€ en 2008.** Cette dégradation s'explique par la baisse de la rémunération de placements de trésorerie et les charges de désactualisation des provisions et des dettes.
- **Le résultat net part du Groupe ressort en bénéfice de 9,1 M€ pour l'exercice 2009, contre une perte de 49,7 M€ pour 2008.**

3. Situation financière

- **Le montant des provisions a baissé de 16,6 M€ pour s'établir à 37,3 M€ au 31 décembre 2009.** Cette baisse est principalement due à l'intégration des indemnités d'anciens salariés de Metaleurop Nord SAS à hauteur de 12,4 M€ dans le passif rééchelonné au titre du plan de continuation suite aux décisions de la Cour d'Appel de Douai du 18 décembre 2009. **Le passif rééchelonné au titre du plan de continuation s'établit à 26,9 M€** (après actualisation) **au 31 décembre 2009** suite à cette intégration, et au paiement de la quatrième annuité des dettes du plan de continuation d'un montant de 2,3 M€ en novembre 2009.
- **La trésorerie du Groupe s'établit à 53,5 M€ au 31 décembre 2009** contre 77,4 M€ au 31 décembre 2008, soit une baisse de 23,9 M€. Ce niveau de trésorerie a pu être maintenu en raison d'un cash flow opérationnel positif au cours du second semestre 2009 et une adaptation rapide des activités du Groupe à l'environnement économique.
- **Le Groupe a fortement réduit le montant global de ses investissements de 15,1 M€ en 2008 à 7,8 M€ en 2009** pour préserver sa trésorerie, en maintenant les investissements stratégiques pour son outil industriel.
- **Les capitaux propres du Groupe sont en amélioration et s'élèvent à 103,2 M€ au 31 décembre 2009** contre 96,1 M€ au 31 décembre 2008.

4. Données de marché

- **Le cours du plomb** a progressé de 682 €/tonne au 31 décembre 2008 à **1 662 €/tonne au 31 décembre 2009**. Toutefois, la moyenne du cours du plomb de l'année 2009, s'élevant à 1 225 €/tonne, reste inférieure à celle de l'année 2008 qui s'élevait à 1 404 €/tonne.
- **Le cours du zinc** a également enregistré une hausse très significative, passant de 805 €/tonne au 31 décembre 2008 à **1 783 €/tonne au 31 décembre 2009**. La moyenne du cours du zinc de l'année 2009, s'élevant à 1 179 €/tonne, reste cependant inférieure à celle de l'année 2008 (moyenne de 1 260 €/tonne).

² Résultat financier = Coût de l'endettement financier net + Autres produits et charges financiers

5. Résultats par activité

▪ Recyclage du plomb

La crise économique a entraîné pour le Groupe une réduction des volumes de matières secondaires à traiter (batteries usagées) au cours du premier semestre 2009. Le second semestre 2009 a permis de combler le retard. L'année 2009 s'est soldée par un volume traité de 130 551 tonnes de batteries (121 720 tonnes en 2008). L'insuffisance des matières secondaires à traiter au premier semestre 2009 n'a pas permis à la principale fonderie de Nordenham (Allemagne) d'utiliser ses pleines capacités tout au long de l'année 2009. La production du Groupe s'est élevée à environ 120 000 tonnes contre 136 000 tonnes l'année précédente.

Le résultat opérationnel courant (ROC) de l'activité du plomb s'établit à 13,9 M€ en 2009 contre une perte de -17,3 M€ en 2008. Après réévaluation des stocks dans le secteur du plomb avec la méthode LIFO, le résultat opérationnel courant (ROC) s'établit à 2,2 M€ en 2009 contre 3,1 M€ en 2008.

▪ Recyclage du zinc

Dans le segment du zinc, au cours du premier semestre 2009, les entités Harz-Metall GmbH en Allemagne et Recytech SA (détenue à 50% par Recylex SA) ont suspendu temporairement leur activité de production d'oxydes Waëlz issus du recyclage des poussières d'aciéries enrichies en zinc, respectivement jusqu'aux mois de mai et avril. Cette mesure était une conséquence de l'évolution générale du marché, sur lequel la baisse de production des aciéristes et les arrêts partiels ou complets de production de grands clients producteurs de zinc ont généré une diminution des volumes de matières à traiter et une contraction de la demande d'oxydes Waëlz. A la fin du premier semestre, des signes positifs, confirmés au second semestre, ont permis de reprendre la production à des niveaux supérieurs à 85% de capacité.

Après la décision, en 2008, d'arrêter définitivement la production d'oxydes de zinc sur le site d'Anzin (Nord, France), l'arrêt de l'activité s'est achevé au cours du premier trimestre 2009.

Le groupe Recylex, à travers sa filiale allemande, Norzinco GmbH, exploite une usine de production d'oxydes de zinc située à Oker en Allemagne. Compte tenu de la crise, cette dernière a été contrainte de réduire temporairement sa production dans l'attente d'une reprise plus significative du marché en conservant toutefois un résultat opérationnel positif en 2009.

Le résultat opérationnel courant (ROC) de l'activité du zinc s'établit à - 1,7 M€ en 2009 contre -3,5 M€ en 2008.

▪ Recyclage du plastique

Dans un contexte de marché difficile où la production du secteur automobile a connu un fort recul en 2009 et où les prix du polypropylène se sont effondrés, l'usine de C2P GmbH a été contrainte de réduire fortement sa production et a eu recours au chômage partiel. Les sociétés C2P et C2P GmbH ont axé leur stratégie sur la diversification de leur portefeuille clients et la maîtrise de leurs coûts de production, ainsi que l'amélioration de leur besoin en fonds de roulement.

Le résultat opérationnel courant (ROC) de l'activité plastique s'établit à -0,2 M€ en 2009 contre un résultat à l'équilibre en 2008.

- **Métaux spéciaux**

La crise a impacté directement les productions d'arsenic et de germanium et a contraint les filiales de production de métaux spéciaux, PPM GmbH et RMO GmbH, à avoir recours au chômage partiel. En revanche, l'activité de production de tellure de cadmium, utilisé dans la fabrication des panneaux solaires, s'est maintenue et conserve un potentiel de croissance significatif.

Le résultat opérationnel courant (ROC) de l'activité Métaux spéciaux s'établit à -2,0 M€ en 2009 contre un bénéfice de 1,9 M en 2008.

6. Autres faits marquants de l'exercice 2009

- **Procédures judiciaires**

- **Anciens salariés de Metaleurop Nord SAS**

- (i) Dans le cadre de l'appel interjeté à l'encontre des jugements de la section Industrie du Conseil des Prud'hommes de Lens du 27 juin 2008, la Cour d'appel de Douai le 18 décembre 2009 a octroyé à 460 anciens salariés non cadres une indemnité d'un montant total d'environ 12,4 millions d'euros, intégré au passif de Recylex. La Cour d'appel a considéré que Recylex SA était co-employeur et avait failli à ses obligations vis-à-vis des salariés de Metaleurop Nord SAS, notamment en ne respectant pas son obligation de reclassement au sein du Groupe, ce qui leur a porté préjudice.

Le 9 février 2010, Recylex SA a annoncé son pourvoi en cassation à l'encontre de ces décisions, ce qui n'en suspend pas l'exécution. Conformément au plan de continuation, les quatre premières échéances du plan de continuation de Recylex SA, soit environ 3 millions d'euros, ont été payées le 18 février 2010. Le solde des indemnités sera apuré de manière échelonnée selon les modalités du plan de continuation.

- (ii) Dans le cadre de la procédure relative aux anciens salariés cadres de Metaleurop Nord SAS, les 15 et 30 septembre 2009, le Conseil de Prud'hommes de Lens (section Encadrement) a alloué aux 90 anciens salariés cadres des indemnités d'un montant total d'environ 2,7 millions d'euros, fixées au passif de Recylex SA, payables de manière échelonnée. Recylex SA a fait appel de ces décisions, ce qui en suspend l'exécution.

L'audience devant la Cour d'appel de Douai est fixée au 30 juin 2010 pour ces 90 anciens salariés cadres.

- **Liquidateurs judiciaires de Metaleurop Nord SAS**

Dans le cadre de l'action en comblement de passif des liquidateurs de Metaleurop Nord SAS, Recylex SA a soulevé une exception d'irrecevabilité devant la Cour d'appel de Douai le 18 novembre 2008 qui a décidé de surseoir à statuer et a invité les parties à saisir le Conseil d'Etat. Recylex SA a donc déposé un recours en appréciation de légalité devant le Conseil d'Etat le 12 février 2009.

- **Poursuite du plan de continuation**

Le respect des engagements souscrits par Recylex SA dans le cadre du plan de continuation demeure la priorité du Groupe, avec pour objectifs d'égale importance, la poursuite de ses activités avec le maintien des 659 emplois du Groupe, la prise en charge de la responsabilité environnementale du Groupe et l'apurement du solde du passif gelé d'environ 34,8 millions d'euros (29,9 millions d'euros après élimination des créances intragroupe) sur un échéancier de 6 ans. Dans le cadre du volet environnemental du plan de continuation, Recylex SA a restitué deux concessions minières à l'Etat en 2009.

7. Perspectives 2010

▪ Evolution récente et perspectives d'avenir concernant les activités du Groupe

Les cours des métaux ont amorcé une forte remontée au début du premier trimestre de l'année 2010 et ont oscillé entre 1 850€/tonne et 1 400€/tonne pour le plomb et entre 1 750€/tonne et 1 400€/tonne pour le zinc.

L'activité de recyclage de batteries tend à rester stable pendant le premier trimestre 2010, avec des volumes comparables au dernier trimestre 2009. La demande en zinc reste fragile, mais les usines de recyclage de poussières d'aciéries du Groupe ont poursuivi leur activité pendant le premier trimestre 2010. En revanche, la reprise se fait toujours attendre dans l'activité plastique. Au niveau des métaux spéciaux, de nouvelles commandes dans les dérivés d'arsenic semblent annoncer des signes de reprise.

▪ Démarrage de l'activité en Algérie

Au cours du mois de janvier 2010, la société Eco-Recyclage, dont Recylex SA détient 33,33% du capital, a reçu son autorisation d'exploitation et a commencé sa production.

Ce centre de traitement de batteries automobiles usagées, conçu par les ingénieurs de Recylex, aura, en année pleine, une capacité de traitement de 20 000 tonnes de batteries usagées par an.

▪ Procédures judiciaires

Action en responsabilité du représentant des créanciers

Dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire de Recylex SA ayant abouti à un plan de continuation adopté le 24 novembre 2005, le représentant des créanciers avait par erreur proposé à l'admission des créances non contestées une créance faisant pourtant l'objet d'un contentieux en cours devant le Tribunal de Commerce de Paris. Cette créance ayant été définitivement admise, Recylex SA a été contrainte de la payer dans le cadre de son plan de continuation sans que le contentieux n'ait pu être tranché sur le fond. La Société a dès lors décidé d'initier une action en responsabilité à l'encontre du représentant des créanciers. Par jugement du 20 janvier 2010, le Tribunal de grande instance de Paris a condamné le représentant des créanciers à payer à la Société la somme de 3 millions d'euros à titre de dommages et intérêts, dont 1 million d'euros assorti de l'exécution provisoire. Le 22 février 2010, le représentant des créanciers a fait appel de ce jugement.

8. Calendrier de communication financière *

- | | |
|---|---------------------|
| ▪ <i>Mise à disposition du Rapport financier annuel</i> | <i>22 mars 2010</i> |
| ▪ <i>Information financière trimestrielle (1^{er} trimestre 2010)</i> | <i>3 mai 2010</i> |
| ▪ <i>Assemblée Générale Annuelle 2010</i> | <i>7 mai 2010</i> |

* Ce calendrier est susceptible de modification.

Recycler, transformer, valoriser

Implanté en France, en Allemagne et en Belgique, Recylex est un spécialiste européen dans le domaine du recyclage du plomb et du plastique (à partir des batteries d'automobile et industrielles), le recyclage du zinc en provenance des poussières issues des aciéries électriques, la production d'oxydes de zinc et de métaux spéciaux pour l'industrie électronique.

Contact presse :

Euro RSCG C&O

Paul Michon : +33 (0)1 58 47 95 18

Contact investisseurs :

Euro RSCG C&O

Gabriel Zeitlin : +33 (0)1 58 47 94 68

